Information produit 24.11.2026

BANQUE MIGROS

Visa Free

Votre carte de crédit gratuite

La carte Visa Free de la Banque Migros est votre compagne pour le shopping: sans cotisation annuelle, elle vous protège, entre autres, avec une assurance en ligne et vous permet de collecter des points Cumulus à chaque achat.



Gratuit – Sans cotisation
La carte de crédit Visa Free de la Banque Migros est gratuite. Nous renonçons à la cotisation annuelle pour votre carte principale et supplémentaire.



Protégé – Entièrement assuré
Grâce à l'assurance interruption de voyage et à l'assurance en ligne intégrées, vous bénéficiez d'une protection optimale et vos achats sont assurés pendant 30 jours.



Bonus – Avantage Cumulus
Avec la carte de crédit Visa Free de la Banque Migros, vous pouvez participer au programme de bonus Cumulus et collecter des points à chaque achat.

Banque Migros SA
banquemigros.ch/contact

Offre

Disponibilité
L'offre est proposée aux particuliers à partir de 18 ans révolus domiciliées en Suisse (y compris les personnes étrangères majeures munies d'un permis de séjour et d'un contrat de travail à durée indéterminée en Suisse), au Liechtenstein, en Allemagne, en Autriche et en France.

Limites de retrait
Les achats et les retraits d'espèces peuvent être effectués jusqu'à la limite mensuelle individuelle de la carte. La limite standard s'élève à CHF 3'000. Celle-ci peut être modifiée. Des limites sensiblement plus basses peuvent s'appliquer aux Bancomats.

Frais principaux

Cotisation annuelle	
Carte principale	gratuit
Carte supplémentaire	gratuit
Achat	
Suisse dans la monnaie de carte	gratuit
Suisse dans une autre monnaie	gratuit
Etranger dans la monnaie de carte	gratuit
Etranger dans une autre monnaie	gratuit
Retrait d'espèces	
Distributeur automatique Suisse CHF, par retrait	2,5%, mind. CHF 5
Distributeur automatique étranger, par retrait	2.5%, min. CHF 10
Entreprise Migros (p. ex. Migros, Denner)	gratuit
Blocage et remplacement	
Blocage de cartes	gratuit
Remplacement de cartes	CHF 20
Rappel du NIP par courrier	CHF 10
Autres prestations	
Décompte de carte sur papier	CHF 2
Intérêts de crédit et retard	10,4%, CHF 30 par retard
Programme de bonus	
Collecte de points Cumulus pour tout achat à Migros	1 point pour 1 CHF
Collecte de points Cumulus dans le monde entier, hors Migros	1 point pour 3 CHF

Informations pratiques

Conseils pratiques
- De plus en plus de boutiques en ligne prennent en charge la confirmation de paiement fiable via portable. La fonction est installée sur one-digitalservice.ch.
- La carte Visa Free prend en charge tous les portefeuilles électroniques courants tels que Apple Pay, Samsung Pay et Google Pay™. Vous pouvez ainsi transformer en toute simplicité votre smartphone ou votre smartwatch en portemonnaie.
- Deux retraits d'espèces au Bancomat banque tierce étranger sont gratuits par an d'une contre-valeur maximale de CHF 500 chacun.
- Gardez à l'esprit les prestations d'assurance intégrées: assurance en ligne, assurance voyage et assurance achats. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur banquemigros.ch/visa-free.
- Le paiement de la facture mensuelle par eBill permet d'économiser des frais.
- Chaque achat permet de collecter des points Cumulus (inscription sur le formulaire de demande). Excepté les transactions en faveur ou à la charge d'autres moyens de paiement (retrait d'espèces, chargement de moyens de paiement sans espèces, chèques de voyage, Twint, etc.), la vente ou l'achat de monnaies et d'instruments financiers (achat de devises, cryptomonnaies, valeurs mobilières, etc.) ainsi que les frais et intérêts.
- Pour des raisons de sécurité, le NIP doit être gardé secret et ne pas comporter de données personnelles.
- Les dépenses et les limites peuvent être consultées à tout moment dans l'application One ou sur Internet (one-digitalservice.ch).
- Une carte Visa Debit complète à peu de frais la carte de crédit pour les retraits d'espèces aux Bancomat.

Examinez aussi nos fonds de placement

banquemigros.ch/fonds

Le présent document fournit un aperçu des informations produit les plus importantes pour une décision d'achat par des personnes domiciliées en Suisse et des personnes non assujetties à l'impôt américain. Ces indications sont purement indicatives. Seuls les Conditions générales de la Banque Migros SA et les contrats signés sont déterminants à cet égard. La banque peut ajuster les frais à tout moment dans le cadre des dispositions légales et s'engage à en informer les clients de manière appropriée. Le montant actuel des frais peut être consulté à tout moment dans la brochure «Prix des prestations».